

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

### **ORDRE du JOUR :**

- Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Délibération : ouverture de crédits
- Rentrée scolaire 2018
- PLUI : avancement du projet
- Délibération : avenant convention traversée de Maisonneuve
- Délibération : fonds de concours cdc
- Délibération : règlement factures pour clôture des comptes association accueil solidarité
- Peinture monument aux morts : choix couleur des lettres
- Délibération : Autorisation signature convention pour accueil d'un élève à l'école des Vans
- Délibération : participation groupement de commande pour l'adressage communal
- Délibération : Attribution logement presbytère
- Plantations Maisonneuve
- Bulletin municipal novembre
- Cérémonie du 11 novembre
- Questions diverses

**PRESENTS :** Alain MAHEY, Michel DALZON, Michel ROCHER, Richard ROMESTANT, Michèle MENU, Guy LEMMENS, Angélique REYNAUD,

**EXCUSEE :** Chantal DUJANCOURT (Pouvoir à Alain MAHEY),

**ABSENTS :** Martine DHAINÉ, Christian FAUGIER, Florence CHAZALON.

**1/ Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal :** Adopté à l'unanimité.

**2/ Désignation d'un secrétaire de séance :** Michel ROCHER.

**3/ Délibération : ouverture de crédits :**

Achat du matériel pour équipement d'accessibilité des bâtiments publics et achat d'un ordinateur pour la mairie en 2019. Accord du conseil à l'unanimité.

**4/ Rentrée scolaire 2018 :**

7 enfants sont inscrits pour la rentrée. Plusieurs familles ont décidé de retirer leurs enfants. Deux enfants supplémentaires doivent être inscrits, ce qui porterait l'effectif à 9 élèves. La survie de l'école est à nouveau en jeu.

Le maire pose la question de la pérennité de l'école et présente un projet de regroupement des écoles de Chandolas et Saint Alban-Auriolles pour la rentrée 2019 élaboré en accord avec les services départementaux de l'éducation nationale. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

**5/ PLUI : avancement du projet :**

Il convient de recenser les possibilités d'extension de bâtiments isolés, situés en zone agricole et zone naturelle pour un changement de destination et d'apporter une réponse aux services de l'état concernant 2 terrains constructibles situés en bordure de la Rd 208 au quartier des Reynauds.

**6/ Délibération : avenant convention traversée de Maisonneuve**

Un avenant à la Convention doit être entériné suite aux travaux supplémentaires engagés dans la traversée de Maisonneuve, pour un montant de 101 827 € pris en charge par le Département.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention.

#### **7/ Délibération : fonds de concours CdC**

La communauté de communes du Pays Beaume Drobie a mis en place des fonds de concours aux communes. Le maire propose de demander ce fonds de concours de 13 300 € pour la signalétique de Maisonneuve.

Délibération adoptée à l'unanimité.

#### **8/ Délibération : règlement factures pour clôture des comptes Association Accueil Solidarité**

La commune s'engage à régler les factures résiduelles figurant sur le compte suite au bilan.

Délibération adoptée à l'unanimité.

#### **9/ Peinture monument aux morts : choix couleur des lettres**

Devis peinture noire : 170 € TTC,

Devis peinture dorée : 288 € TTC,

Le choix du conseil Municipal s'est porté sur la couleur dorée.

#### **10/ Délibération : Autorisation signature convention pour accueil d'un élève à l'école des Vans**

Coût pour la Commune de Chandolas, année 2017/2018 : 700 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

#### **11/ Délibération : participation groupement de commande pour l'adressage communal**

La commune adhère au groupement de commandes (système de numérisation informatique) mis en place par la CDC.

#### **12/ Délibération : Attribution logement presbytère**

Faire un nouvel appel à candidature : préférence accordée couple + enfant(s).

Délibération adoptée à l'unanimité.

#### **13/ Plantations Maisonneuve :**

Il est décidé de mettre en place du mobilier urbain pour éviter le stationnement en bas de Maisonneuve.

#### **14/ Bulletin municipal novembre**

Il convient de réaliser les articles et prendre les photos pour la réalisation du bulletin à distribuer début novembre.

#### **15/ Cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918**

La cérémonie sera programmée le **10 NOVEMBRE** en soirée afin de pouvoir bénéficier de la présence de la fanfare..

#### **16/ Modification du règlement scolaire**

Suite à la suppression des activités périscolaires, les horaires de la garderie seront programmés à la carte. Avis favorable du Conseil Municipal.